

Fiche formation  
Maquette  
Planning d'alternance



Master 2ème année mention Droit des Affaires  
**PARCOURS CONFORMITÉ  
ET MAÎTRISE DES RISQUES  
JURIDIQUES ET FINANCIERS**

**EN ALTERNANCE**

**UCA**  
**ÉCOLE DE DROIT**  
UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne



**L'École  
supérieure  
de la banque**  
L'Expertise CFPB

**FSA**  
FORMASUP  
AUVERGNE

**ÉCOLE DE DROIT**  
41 boulevard François Mitterrand  
TSA 80403  
63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1  
scola.droit@uca.fr / alternance.droit@uca.fr

## DIPLÔME PRÉPARÉ

- Master 2ème année mention Droit des Affaires, Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers (CMRJF)
- 525 heures d'enseignements
- Année universitaire : du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 septembre 2027

Fiche RNCP : 38159

Code diplôme : 1351281L

Niveau : Bac + 5 (niveau 7)

Type de contrat proposé :

Apprentissage

Professionnalisation

## RESPONSABILITÉ PÉDAGOGIQUE

Anthony MAYMONT

Maître de Conférences HDR, Ecole de Droit - UCA

[Anthony.MAYMONT@uca.fr](mailto:Anthony.MAYMONT@uca.fr)

## LIEU DE FORMATION

École de Droit - Université Clermont Auvergne

41 boulevard François Mitterrand

TSA 80403

63000 CLERMONT-FERRAND

<https://droit.uca.fr>

## RYTHME D'ALTERNANCE

- 74 jours de présence à l'Ecole de Droit sur un total de 15 semaines d'enseignements ;
- 167 jours de présence en structure d'accueil

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce Master vise à offrir une double compétence en droit et en finance, indispensable pour appréhender les métiers de la banque et de la conformité. Un pilotage du Master 2 est réalisé en commun avec l'IAE Clermont Auvergne. De surcroît, un partenariat est établi avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESB), dont les enseignant(e)s interviennent au second semestre du Master 2. Par ailleurs, les étudiant(e)s de cette formation ont vocation à la suivre en alternance, ce qui leur permet d'acquérir les connaissances et la pratique nécessaires pour une meilleure insertion sur le marché du travail.



## PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Titulaires du diplôme de Master 1 mention Droit des Affaires, Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers, et après examen de dossier pour les autres diplômes.

## DÉBOUCHÉS

Métiers visés : Cadre dans le secteur bancaire et financier, Responsable d'un service juridique d'une société, Responsable conformité, Responsable de la gestion des risques, Responsable contrôle interne, Avocat(e) en droit des affaires, Consultant(e) risques et conformité, Responsable déontologie, Juriste au sein d'un établissement de crédit ou au sein d'un organisme d'assurance, Juriste d'entreprise.

## ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Un(e) alternant(e) est à la fois étudiant(e) au sein d'une formation éligible à l'alternance, et en parallèle salarié(e) d'une structure d'accueil au sein de laquelle le contrat a été signé, que ce soit un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Un(e) étudiant(e) peut commencer la formation sans alternance, cependant il(elle) devra impérativement signer un contrat dans les 3 premiers mois de la formation, soit au plus tard le **6 décembre 2026**.

## PLANNING D'ALTERNANCE

Le rythme d'alternance est défini par un calendrier précis (pour plus de détails, voir le planning et les légendes page suivante).

Sur les périodes dédiées aux enseignements, l'alternant(e) ne peut **EN AUCUN CAS** se rendre sur son lieu d'alternance :

- Même si son emploi du temps affiche un créneau libre,
- Même si l'un(e) des enseignant(e)s est absent(e),
- Même si la structure d'accueil a besoin de lui (d'elle) sur place

**MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES - 2ème année**  
**Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers (M2 CMRJF)**  
525 heures de présence universitaire 07/09/2026 au 27/08/2027

septembre 2026		octobre 2026		novembre 2026		décembre 2026		janvier 2027		février 2027		mars 2027		avril 2027		mai 2027		juin 2027		juillet 2027		août 2027	
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Mar	1	Jeu	1	Dim	1	Mar	1	Ven	1	Lun	1	Lun	1	Jeu	1	Sam	1	Mar	1	Jeu	1	Dim
2	Mer	2	Ven	2	Lun	2	Mer	2	Sam	2	Mar	2	Mar	2	Ven	2	Dim	2	Mer	2	Ven	2	Lun
3	Jeu	3	Sam	3	Mar	3	Jeu	3	Dim	3	Mer	3	Mer	3	Sam	3	Lun	3	Jeu	3	Sam	3	Mar
4	Ven	4	Dim	4	Mer	4	Ven	4	Lun	4	Jeu	4	Jeu	4	Dim	4	Mar	4	Ven	4	Dim	4	Mer
5	Sam	5	Lun	5	Jeu	5	Sam	5	Mar	5	Ven	5	Ven	5	Lun	5	Mer	5	Sam	5	Lun	5	Jeu
6	Dim	6	Mar	6	Ven	6	Dim	6	Mer	6	Sam	6	Sam	6	Mar	6	Jeu	6	Dim	6	Mar	6	Ven
7	Lun	7	Mer	7	Sam	7	Lun	7	Jeu	7	Dim	7	Dim	7	Mer	7	Ven	7	Lun	7	Mer	7	Sam
8	Mar	8	Jeu	8	Dim	8	Mar	8	Ven	8	Lun	8	Lun	8	Jeu	8	Sam	8	Mar	8	Jeu	8	Dim
9	Mer	9	Ven	9	Lun	9	Mer	9	Sam	9	Mar	9	Mar	9	Ven	9	Dim	9	Mer	9	Ven	9	Lun
10	Jeu	10	Sam	10	Mar	10	Jeu	10	Dim	10	Mer	10	Mer	10	Sam	10	Lun	10	Jeu	10	Sam	10	Mar
11	Ven	11	Dim	11	Mer	11	Ven	11	Lun	11	Jeu	11	Jeu	11	Dim	11	Mar	11	Ven	11	Dim	11	Mer
12	Sam	12	Lun	12	Jeu	12	Sam	12	Mar	12	Ven	12	Ven	12	Lun	12	Mer	12	Sam	12	Lun	12	Jeu
13	Dim	13	Mar	13	Ven	13	Dim	13	Mer	13	Sam	13	Sam	13	Mar	13	Jeu	13	Dim	13	Mar	13	Ven
14	Lun	14	Mer	14	Sam	14	Lun	14	Jeu	14	Dim	14	Dim	14	Mer	14	Ven	14	Lun	14	Mer	14	Sam
15	Mar	15	Jeu	15	Dim	15	Mar	15	Ven	15	Lun	15	Lun	15	Jeu	15	Sam	15	Mar	15	Jeu	15	Dim
16	Mer	16	Ven	16	Lun	16	Mer	16	Sam	16	Mar	16	Mar	16	Ven	16	Dim	16	Mer	16	Ven	16	Lun
17	Jeu	17	Sam	17	Mar	17	Jeu	17	Dim	17	Mer	17	Mer	17	Sam	17	Lun	17	Jeu	17	Sam	17	Mer
18	Ven	18	Dim	18	Mer	18	Ven	18	Lun	18	Jeu	18	Jeu	18	Dim	18	Mar	18	Ven	18	Dim	18	Mer
19	Sam	19	Lun	19	Jeu	19	Sam	19	Mar	19	Ven	19	Ven	19	Lun	19	Mer	19	Sam	19	Lun	19	Jeu
20	Dim	20	Mar	20	Ven	20	Dim	20	Mer	20	Sam	20	Sam	20	Mar	20	Jeu	20	Dim	20	Mar	20	Ven
21	Lun	21	Mer	21	Sam	21	Lun	21	Jeu	21	Dim	21	Dim	21	Mer	21	Ven	21	Lun	21	Mer	21	Sam
22	Mar	22	Jeu	22	Dim	22	Mar	22	Ven	22	Lun	22	Lun	22	Jeu	22	Sam	22	Mar	22	Jeu	22	Dim
23	Mer	23	Ven	23	Lun	23	Mer	23	Sam	23	Mar	23	Mar	23	Ven	23	Dim	23	Mer	23	Ven	23	Lun
24	Jeu	24	Sam	24	Mar	24	Jeu	24	Dim	24	Mer	24	Mer	24	Sam	24	Lun	24	Jeu	24	Sam	24	Mar
25	Ven	25	Dim	25	Mer	25	Ven	25	Lun	25	Jeu	25	Jeu	25	Dim	25	Mar	25	Ven	25	Dim	25	Mer
26	Sam	26	Lun	26	Jeu	26	Sam	26	Mar	26	Ven	26	Ven	26	Lun	26	Mer	26	Sam	26	Lun	26	Jeu
27	Dim	27	Mar	27	Ven	27	Dim	27	Mer	27	Sam	27	Sam	27	Mar	27	Jeu	27	Dim	27	Mer	27	Sam
28	Lun	28	Mer	28	Sam	28	Lun	28	Jeu	28	Dim	28	Dim	28	Mer	28	Ven	28	Lun	28	Mer	28	Sam
29	Mar	29	Jeu	29	Dim	29	Mar	29	Ven	29	Lun	29	Lun	29	Jeu	29	Sam	29	Mar	29	Jeu	29	Dim
30	Mer	30	Ven	30	Lun	30	Mer	30	Sam	30	Mar	30	Mar	30	Ven	30	Dim	30	Mer	30	Ven	30	Lun
31	Dim	31	Sam	31	Jeu	31	Jeu	31	Dim	31	Mer	31	Mer	31	Sam	31	Lun	31	Lun	31	Sam	31	Mar

**Dimanches et jours fériés et fermetures centre**

**Périodes universitaires**  
Examen terminaux

**Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise**  
Pour les stages : Périodes en entreprise possible

**Soutenances**

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant(e), en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

**NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.**

# MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 3 (161 heures)	Volumes horaires	Régimes d'examen
<b>UE 3A : Fondamentaux juridiques et réglementaires</b>	<b>63h</b>	
Droit des marchés financiers	21h	Contrôle Continu
Fondements de la réglementation bancaire et de l'assurance	21h	
Défaillances bancaires et financières	21h	
<b>UE 3B : Fondamentaux économiques et financiers</b>	<b>63h</b>	
Principes de la gestion des risques	21h	Contrôle Continu
Théories économiques des crimes financiers	21h	
Techniques avancées de détection des fraudes	21h	
<b>UE 3C : Approches transversales</b>	<b>35h</b>	
Responsabilité sociale de l'entreprise	21h	Contrôle Continu
Business and compliance	14h	

Semestre 4 (347 heures)	Volumes horaires	Régimes d'examen
<b>UE 4A : Environnement économique juridique et financier</b>	<b>85h</b>	
Introduction à la conformité, au contrôle interne et au risque de fraude	28h	Contrôle Continu
Le cadre législatif et réglementaire de la conformité	21h	
Les réformes Bâle II, Bâle III : contexte, contenu et conséquences	7h	
Certification AMF	29h	
<b>UE 4B : Conformité et contrôle interne</b>	<b>49h</b>	
La fonction conformité dans la banque	21h	Ecrit 3h
Reporting en matière de conformité	28h	Ecrit 3h
<b>UE 4C : Gestion des risques</b>	<b>133h</b>	
Expertise dans la prévention du risque de non-conformité	70h	Ecrit 3h
Surveillance des risques de non-conformité	63h	Ecrit 3h
<b>UE 4D : Méthodologie</b>	<b>80h</b>	
Méthodologie du mémoire universitaire	80h	Mémoire universitaire + soutenance
<b>UE 4E : Insertion professionnelle</b>		
Alternance ou Stage		Rapport + soutenance

**TOTAL : 525 heures**

Examens + certification AMF  
+ grand oral Certificat Responsable  
Conformité inclus (17h)



## COÛT DE LA FORMATION

### ► Contrat d'Apprentissage

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, ce sont les Centres de Formation des Apprentis (CFA) qui renseignent les structures sur un plan financier.

Le Master CMRJF s'appuie sur deux CFA porteurs :

- L'Ecole Supérieure de la Banque (pour les structures du secteur bancaire) ;  
Fanny FLORIN - 04 78 41 25 30 - [fanny.florin@esbanque.fr](mailto:fanny.florin@esbanque.fr)
- Le CFA FormaSup Auvergne (tous secteurs hors banque)  
04 73 10 00 87 - [contact@formasup-auvergne.fr](mailto:contact@formasup-auvergne.fr)

### ► Contrat de Professionnalisation

La mise en place du contrat de professionnalisation dépend directement de l'Ecole de Droit. Le coût d'un tel contrat n'est pas global, c'est un coût horaire.

Il convient donc de multiplier le tarif horaire au nombre d'heures de formation.

Tarif horaire	Volume horaire	Montant
31,50 €	525 heures	16 537,50 €

Le coût de la formation est pris en charge de manière partielle ou totale par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont la structure dépend (il appartient à la structure de se rapprocher de son OPCO pour connaître les modalités). Cette somme ne comprend pas la rémunération mensuelle de l'alternant(e), qui sera versée par la structure d'accueil ; il existe également des aides financières à destination des structures qui embauchent en alternance.

## RÉMUNÉRATION MINIMALE MENSUELLE DE L'ALTERNANT(E)

Directement versée par la structure d'accueil et calculée sur la base du SMIC au 1er janvier 2026 (12,02 € brut/heure soit 1 823,03 € brut/mois), son montant va dépendre du type de contrat, ainsi que de l'âge de l'alternant(e).

Sur cette formation de Master 2, c'est le taux de rémunération 2ème année qui va s'appliquer.

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
51% du SMIC (1221,43 € bruts)	Salaire le plus élevé entre 61% du SMIC (1112,05 € bruts) et 61% du SMC	Salaire le plus élevé entre 100% du SMIC (1823,03 € bruts) et 100% du SMC

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
65% du SMIC (1184,98 € bruts)	80% du SMIC (1458,43 € bruts)	100% du SMIC (1823,03 € bruts) ou 85% du SMC

SMIC = Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SMC = Salaire Minimum Conventionnel (se reporter à la convention collective de la branche professionnelle concernée)

## AIDE AUX EMPLOYEURS

### Décret n°2026-168 du 6 mars 2026

Les montants des aides diffèrent selon la taille de l'entreprise :

- Entreprises de moins de 250 salariés : 2 000 €
- Entreprises de 250 salariés et plus : 750 €

Cas particulier : pour les apprenti(e)s en situation de handicap, l'aide s'élève à 6 000 € quel que soit le niveau de formation préparé ou la taille de l'entreprise.

Le contrat doit être transmis à l'OPCO (réglementairement dans les 5 jours après le début du contrat) et la DREETS dans un délai maximum de 6 mois à date de conclusion dudit contrat.

Le montant de l'aide est versé mensuellement et proratisé selon la durée réelle du contrat sur l'année.

